

CHUT, NE LE DITES A PERSONNE... OU PRESQUE !

avril 2017 n°2

>>Brèves d'instances

>**Un super directeur va veiller sur vous.** Pour la rentrée 2017, où 71 classes fermeront, l'administration annule l'implantation d'un poste de brigade afin de permettre la création d'un poste de super directeur.

Ce nouveau Directeur de Vie Scolaire apportera des « réponses fiables et rapides » à toutes les questions administratives que peuvent se poser les directeurs et directrices. Faut-il entendre que les équipes de circonscriptions n'y répondaient pas ? Aucun directeur ou directrice ne s'en est pourtant jamais plaint-e. **Un chef de plus...et sur le terrain rien ne change !**



>**Ça réforme en commission de réforme. Kézako ?** Cette commission est consultée sur l'imputabilité au service de la maladie ou de l'accident à l'origine d'un congé de maladie.

Autant dire que l'administration, juge et partie, freine des quatre fers lorsqu'un de ses personnels la met en cause. Jusqu'à récemment, quand elle l'informait de la tenue de cette commission, elle n'y mettait pas vraiment les formes légales : **elle omettait de lui préciser ses quelques droits et l'incitait fortement à ne pas y assister.**

SUD Éducation a dénoncé ces manquements à la loi auprès du préfet. Dès la commission de réforme suivante, la convocation était enfin conforme au droit. **Gardons toujours l'administration sous surveillance !**

>**Le DASEN fait fi des avis des organisations syndicales.** Contre l'avis de toutes les organisations syndicales, le DASEN refuse les demandes de bonification de deux professeurs des écoles. **Un bel exemple de démocratie !**

>**La mode des Groupes de Travail.** Lors du dernier Comité Technique Départemental, Sud Éducation a dénoncé la multiplication des groupes de travail, chronophages, inutiles et au contenu inconnu des personnels. Pour l'administration, les GT permettent de travailler en toute transparence, de faire le point avec tous les partenaires... **Que c'est beau la démocratie sociale, la co...gestion !** Mais voilà, à la fin du CTSD, des représentant-es syndicales découvrent l'avis défavorable de l'administration sur l'implantation d'un demi-poste pour l'enseignement aux « Moins de Trois Ans ». **Pourtant, le GT qui avait eu lieu 3 jours avant ne laissait absolument pas présager de cette décision !** Le DASEN refuse mordicus cette implantation d'emploi ! C'était bien la peine de faire un GT...

>>Évaluation d'école, dites non !

Une conseillère pédagogique est venue dans une école présenter le protocole d'« évaluation d'école » dont l'équipe enseignante avait la chance, le bonheur, de bénéficier cette année en lieu et place de formation.

En un peu plus d'une heure, elle a tenté de convaincre les collègues du privilège qu'ils et elles avaient et combien cela allait être formateur et **comment ils et elles allaient pouvoir en retirer une grande « plus-value »** pour leur école et pour eux-mêmes

La réaction de l'équipe fut unanime : **c'est bien sympathique tout ça, mais tous ces papiers qu'il va falloir noircir, vont-ils servir à faire remarquer à la mairie que les locaux sont inadaptés ?** Que le matériel manque ? Que les rythmes des enfants ne sont pas du tout respectés (ben oui, ici, c'est le centre de loisirs qui ramène les sous-sous alors c'est lui qui décide de l'emploi du temps...) ? Vont-ils permettre de revoir un jour le RASED dans l'école ? Vont-ils permettre d'obtenir un PMQC pour

aider à accueillir tous ces élèves avec reconnaissance de handicap ? **Ah, mais non, ne rêvez pas.** « **L'inspectrice n'est pas le père Noël !** »

L'inspectrice n'est pas le père Noël ? Eh bien nous, nous ne sommes pas des dindes ! Alors l'évaluation d'école, non merci, elle ne passera pas par nous !

>>Une animation à vos frais, c'est la formation 2.0 !

Quand tu reçois ce mail de ton conseiller péda pour la prochaine animation : « Il faudrait apporter une tablette si vous en avez une (personnelle ou celle de l'école) et y installer les applis suivantes (certaines sont payantes) ». Mais bien sûr...

**>>Enseigner ou évaluer, il faut choisir !
Vive le LSU !**

Finalement, le Livret Scolaire Universel (LSU) aura presque réussi à faire passer la Réforme du Collège pour une promenade de santé ! Dans un collège de l'Orne, **les collègues ont dû faire 3 fois leurs bulletins du premier trimestre...** et celui du deuxième trimestre sera encore différent !

En octobre dernier, le chef insiste pour que les collègues complètent leurs bulletins **avec la mention des compétences travaillées** (alors que ceux-ci voulaient plutôt indiquer les éléments du programme... mais bon, le chef a dit !). En novembre, celui-ci, **jamais à une contradiction près, demande aux enseignant-es de compléter les bulletins avec les... éléments du programme travaillés !** Puis, demande de se limiter à trois ou quatre éléments du programme (sinon, il paraît que c'est illisible !).

Pour le second trimestre, le chef leur demande d'articuler les compétences et les éléments du programme : ça donne « 2 à 3 éléments avec pour chacun une compétence ciblée »... Malin ! **Si vous avez une légère sensation que l'on vous prend pour des bourriques... vous avez raison !**

>>Des portiques pas pratiques !

Après la fusillade de Grasse, l'idée d'installer des portiques aux entrées des établissements est revenue sur



le devant de la scène ! Le principal problème pour le secrétaire général du Syndicat National des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale (UNSA), ce n'est pas la bunkerisation de l'école, ce n'est pas le développement de la culture de la peur, c'est... le temps que les élèves mettraient à entrer (une heure selon ses calculs) ! « **Ce n'est techniquement pas sérieux** » d'après lui ! Ce n'est donc qu'un problème technique ?

En attendant les portiques nouvelle génération, **tous aux abris, le prochain exercice PPMS aura lieu avant le 28 avril.**

>>Et si on parquait les élèves SN ensemble ?

Tous les ans, c'est la même chose ! Au moment où les services commencent à préparer la prochaine rentrée, ils trouvent toujours un nouveau truc pour nous faire râler : l'année dernière, c'était la fermeture du collège de Cabourg... **Cette année, c'est la filière Systèmes Numériques qui trinque : toutes les classes de Première et Terminale devaient être implantées au lycée de Condé en Normandie !** Un collectif de parents, enseignant-es et élèves, soutenus par SUD, ont dénoncé cette aberration, ont fait une pétition, rencontré le Recteur et le Président de région ! **Le projet est repoussé d'un an ! Seul le combat collectif paie !**

>>Ah bon, le rectorat prend des décisions illégales ?

Vous enseignez aux élèves de BTS en alternance, vous êtes payés avec un taux de proratisation de 0,56 % parce que, quand même, les élèves sont en stage une partie de l'année... Mais vous n'avez qu'un seul droit, celui de la boucler ! Le Tribunal Administratif a jugé cette pratique illégale, mais le rectorat n'a que faire du juge administratif. Si vous osez réclamer votre dû, on vous menace de supprimer des postes ! Et dire que l'administration veut retrouver la confiance de ses subordonné-es... C'est pas gagné !

A vos stylos ! A vos claviers !

Si vous aussi vous vivez des aventures extraordinaires, si vous voulez faire part d'un coup de gueule, d'un témoignage, d'une info ou proposer un dessin, écrivez à : sudeduc14@free.fr